LA CROIX
HTTPS://WWW.LA-CROIX.COM/FRANCE/FRANCE-DOIT-CONSTRUIRE-MUSEE-EUROPEEN-LESCLAVAGE-2019-05-10-1201020802

Recueilli par Béatrice Bouniol,
le 10/05/2019

« La France doit construire un musée européen sur l'esclavage »

Entretien

À l'occasion de la 14e Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, l'historienne Myriam Cottias, ancienne présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, appelle à la construction d'un musée européen à Paris et à la tenue d'assises internationales sur les esclavages modernes.

Au Mémorial Acte, qui a été inauguré le 10 mai 2015. Ce centre retrace l'histoire de l'esclavagisme dans les Caraïbes, il est situé à Pointe à Pitre. L'artiste Guadeloupéen Choke on expose une de ses créations

La Croix : Pourquoi un nouveau musée alors que de multiples lieux sont déjà consacrés à la mémoire de l'esclavage ?

Myriam Cottias : Ce qui manque, à côté de ces mémoriaux dédiés aux victimes, c'est un lieu vivant. Car il est urgent de montrer que l'histoire et la mémoire de l'esclavage produisent encore des effets dans nos sociétés. Dans les représentations, chargées de dépréciation et de racisme. Mais aussi dans les faits.

L'esclavage contemporain concerne aujourd'hui 40 millions de personnes, selon l'Organisation Internationale du Travail. Et ces nouveaux chemins de servitude suivent souvent ceux du passé, comme en témoigne le marché aux esclaves libyen situé à l'endroit d'un ancien marché de captifs. Ou encore les routes des migrants qui comme jadis cherchent à rejoindre les lieux de pouvoir et de puissance économique.

Un musée, ce serait tout d'abord des collections permanentes sur l'histoire de l'esclavage et de la traite qui pour l'instant n'existent qu'au niveau local, au musée d'Aquitaine, au Musée du Château des Ducs de Bretagne ou au Mémorial ACTe en Guadeloupe par exemple. Des expositions temporaires ensuite, qui permettraient d'agir en réseau avec les musées du monde entier, comme le musée international de l'esclavage de Liverpool ou le musée maritime national d'Amsterdam.

Enfin, ce serait un lieu ouvert sur la cité qui, doté d'une médiathèque, permettrait la transmission aux scolaires et offrirait un espace de rencontre aux associations. Autrement dit, un espace de vigilance citoyenne.

Pourquoi un musée européen, et à Paris ?

M. C. : L'Europe, en dialogue et relation souvent violente avec le reste du monde, s'est constituée par la traite et l'esclavage, à la fois par l'accumulation de richesses, par les guerres entre les puissances qui la constituaient et par l'élaboration d'un discours abolitionniste, au moment où des esclaves se révoltaient dans la Caraïbe et dans les Amériques.

Ce musée serait une reconnaissance, au niveau européen, de ce fait historique tout comme l'expression d'une volonté commune de faire disparaître les servitudes contemporaines. L'un étant indissociable de l'autre : c'est parce que nous sommes tous porteurs de cette histoire que nous devons, sans nous complaire dans les accusations ou la victimisation, lutter contre l'esclavage moderne.

Ce serait surtout l'occasion de réfléchir aux significations que nous souhaitons donner aujourd'hui aux valeurs de liberté, d'égalité ou de fraternité. Au moment où la situation des migrants nous interroge du point de vue éthique, comme les réponses populistes qui y sont apportées, nous en avons bien besoin.

Pourquoi à Paris ? Parce que la France fut la troisième nation esclavagiste d'Europe. Qu'elle ne dispose pas d'un tel lieu contrairement à nombre de pays. Et qu'elle s'est construite sur un idéal de liberté, du fait de la Révolution Française et des valeurs qu'elle a prônées dans le monde.

Qu'attendez-vous de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions, présidée par Jean-Marc Ayrault ?

M. C. : L'institut pour la liberté et contre les esclavages (ILCES) dont je suis membre s'est constitué pour porter ce projet de musée et celui des premières Assises internationales sur les esclavages contemporains. Nous souhaitons que la Fondation s'associe à leur mise en œuvre le plus rapidement possible.

Celle-ci a aussi la charge de poursuivre le concours national « La Flamme de l'égalité », mis en place par le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage et la Ligue de l'enseignement dès 2015. Avec 229 dossiers déposés cette année, soit environ 7 000 élèves, cette initiative en forte progression témoigne de la valeur pédagogique de cette histoire à travers laquelle les professeurs abordent des enjeux de citoyenneté.

Tout cela dessine une direction tout comme une exigence pour cette Fondation qui a peu communiqué sur son comité scientifique ou ses projets précis. Elle doit être à l'écoute de la demande sociale et s'appuyer sur une équipe de chercheurs solide. S'ouvrir à l'international mais aussi au contemporain. Et ne pas s'enfermer dans le mémoriel.